

Procès-verbaux de l'assemblée générale et du conseil d'administration de l'association ÉRO

10 juin 2019, Ventenac-Cabardès

Assemblée générale

Présents

- Emma Durand, N&B éditions
- Vanessa Gordo-Finestres, PUM
- Frédéric Lisak, Plume de carotte
- Julien Poujol, Yovana
- Bernard Quérol, Champ social
- Monique Subra, éditions du Cabardès
- Benjamin Vermeilh, groupe éditorial PiKtos

Représentés

- Franck Coste, Idée Plus
- Jacqueline Taurines, éditions du Mont

Peu avant 14 heures, la réunion s'ouvre dans la salle René-Douce. Riches de la matinée professionnelle et forts du déjeuner pris en commun, les éditeurs rassemblés n'ont pas à faire un tour de table pour se présenter. En tant que présidente de l'association, Monique Subra donne la trame qui conduira le début de l'assemblée générale. Elle tient en trois points : la nécessité de fédérer les éditeurs ; l'exposé des démarches entreprises auprès des instances régionales ; les réflexions menées sur les salons organisés en ou hors région.

Tant elles recouvrent les principales activités de l'association, les discussions apportées en réponse à ces trois thématiques en constituent le bilan moral et définissent ses perspectives.

Bilan moral

Une question préalable doit être mise sur la table. Elle tient à la mobilisation relativement faible des éditeurs pour cette journée professionnelle. Sept adhérents sont présents contre onze l'année précédente.

La date élue pour ce rendez-vous est d'abord incriminée. Le conseil d'administration l'a déterminée quelques semaines auparavant sachant pertinemment qu'il s'agissait d'un jour férié. Loin d'y voir un frein, les administrateurs considéraient justement qu'elle assurait la disponibilité professionnelle des principaux intéressés. La programmation des interventions pour la matinée professionnelle est également avancée comme possible cause au désistement, mais les éditeurs réunis ayant assisté plus tôt aux échanges ne doutent pas de la pertinence de ces choix. On rapporte le fait que certains événements du secteur ont pu faire concurrence avec cette journée (le marché de la poésie qui se tenait jusqu'à la veille à Paris par exemple). Il apparaît qu'en juin, compte tenu des nombreux festivals littéraires prévus, il est très difficile de déterminer une date exclusive.

Pour Frédéric Lisak, au-delà de l'objet de l'association ÉRO, il existe un désinvestissement général de la vie associative et l'activité de ce collectif intéresse davantage de gens que les quelques-uns ayant fait le déplacement.

Monique Subra insiste sur le fait que son investissement comme présidente dépend précisément de l'investissement de tous et notamment des adhérents, mais aussi du conseil d'administration. Elle remercie à ce titre, pour le travail effectué, Benjamin Vermeilh, secrétaire, et Frédéric Lisak, trésorier, présents de manière constante. Elle relève aussi le rôle joué par Éric Sevault, secrétaire adjoint, dans la gestion du blog, et Jacqueline Taurines, trésorière adjointe, pour le suivi des adhésions.

Fédérer les éditeurs

La **mobilisation des acteurs** du secteur est la **première priorité**. Quelle utilité pourrait avoir une association professionnelle si elle n'était pas représentative ? Les administrateurs et la présidente au premier chef en ont fait la condition de leur engagement.

Il est vrai qu'au début 2018, les forces vives du collectif s'érodaient pour diverses raisons et qu'elles ne permirent pas l'organisation d'une campagne d'adhésion proprement dite. On peut parler d'une année blanche. Il convenait donc, comme au départ, de mobiliser toutes les éditrices et les éditeurs susceptibles de se reconnaître dans le projet de l'association ÉRO.

Depuis la dernière assemblée générale, le bureau s'est efforcé de communiquer sur chaque action menée, auprès de tous les acteurs éditoriaux de la grande région (recensés dans les annuaires des anciennes agences du livre). Des comptes rendus ont été rédigés après chaque rencontre, et sont relayés sur un blog au même titre que les courriers expédiés ou reçus, comme d'autres ressources mises en commun.

Dans ces conditions positives, celles d'activités relayées, l'association était en mesure de mettre en œuvre une campagne d'adhésion. Des remerciements sont également adressés à Jacqueline pour ses relances téléphoniques dans le suivi de cette action. Finalement, l'objectif que s'était fixé le bureau est atteint et l'association compte, à date, **trente adhésions**. Manifestement quelques structures amies auraient oublié de payer leur cotisation ; le chiffre peut donc aisément être reconsidéré à la hausse.

Les éditeurs réunis pour cette assemblée générale s'expriment. Les matinées professionnelles sont très attractives, il faut les maintenir et les développer. **Multiplier les rencontres**, y mêler des ateliers plus techniques, animés par les adhérents volontaires, relatifs à quelques questions à application logicielles, éditoriales, communicationnelles, juridiques, administratives ou financières. Cette direction à prendre pour l'association est validée par l'assemblée générale.

D'autre part, si les **lettres d'information** étaient jusqu'alors distribuées massivement, l'intégralité des contenus incluant les comptes rendus d'ateliers, de matinées professionnelles, d'intervention auprès des instances de la Région, ne sera désormais plus **adressée qu'aux adhérents**. Les acteurs régionaux non-adhérents recevront les procès-verbaux de CA et d'AG. Il est décidé en effet que ceux qui se sont engagés et se sont acquittés de leur adhésion reçoivent un supplément d'information. Ce projet est également voté à l'unanimité. Cet intertitre se clôt sur ces deux décisions prises.

Démarches entreprises auprès des instances régionales

En guise de transition, rappelons que l'agence régionale du livre Occitanie Livre et Lecture (OLL) a reconnu-institutionnellement la légitimité de l'association en lui offrant un poste au sein de son conseil d'administration, pour lequel Frédéric Lisak (Plume de Carotte) a été désigné. De plus, les trois représentants du collège éditeur de ce conseil, à savoir Marion Mazauric (Au Diable Vauvert),

Éric Sevault (Smolny) et Benjamin Vermeilh (Piktos), sont également des adhérents de l'association ÉRO.

Cette configuration facilite la transmission des informations et assure la continuité entre les réflexions menées par les professionnels de l'édition et les revendications faites auprès de l'agence. Forts de leurs expériences, les administrateurs ont également compris qu'il était primordial, s'ils souhaitaient que les choses aboutissent, qu'ils communiquent à différents niveaux. La participation active avec Occitanie Livre et Lecture est fondamentale mais elle ne saurait être suffisante, l'agence étant elle-même dépendante des techniciens et des élus régionaux qui définissent le cadre de son action.

Cette année, pour la deuxième fois, une délégation de trois membres du bureau de l'association a pris directement **rendez-vous avec Benoît Caron**, responsable des industries créatives à la **Région Occitanie**. Un compte rendu de cette réunion a été rédigé et expédié aux différents acteurs éditoriaux de la Région. Nous invitons les lecteurs du présent procès-verbal à le consulter directement sur le blog de l'association ÉRO (www.editeursregionoccitanie.fr).

De son côté, Occitanie Livre et Lecture manifeste la volonté d'associer les représentants du secteur du livre à l'élaboration de ses politiques. Les **comités sectoriels sont réunis par branche**. Dans la mesure où les conseils d'administration ou l'assemblée générale de l'agence s'intéressent à l'interprofession dans son sens le plus noble et le plus large, les comités se concentrent davantage sur les différents métiers et donnent la parole à leurs représentants.

Un comité sectoriel est justement prévu début juillet 2019 ; celui-ci devrait intervenir avant que les budgets ne soient actés. Cette fois, aux représentants ordinaires s'ajoute Monique Subra en sa qualité de présidente de l'association. Les éditeurs réunis choisissent de préparer ensemble le rendez-vous. Ils abordent à nouveau la modification des dispositifs concernant l'aide à la collection.

Les éditeurs reviennent également sur l'idée déjà exprimée de constituer des ateliers professionnels dans le cadre de l'association. Les thématiques de ces ateliers devant se définir en complémentarité avec l'offre de l'agence, il conviendra donc d'interroger ses représentants.

Réflexions menées sur les salons

Monique introduit le dernier point de ce bilan moral en évoquant des expériences de **salons** et des rencontres qui s'y sont faites. Les salons, c'est aussi un moment de solidarité qui a été un moyen de fédérer les éditeurs du territoire, d'échanger, de faire connaître le collectif et ses actions. Pour une association telle qu'ÉRO, il est important de pouvoir être présent sur le terrain.

Les éditeurs engagent une réflexion maintes fois remise sur le tapis. Elle est relative à la **mutualisation des moyens de participation** à un salon. Tant dans l'opportunité que dans la mise en pratique, les éditeurs savent avoir connu des écueils, aussi la conversation en reste-t-elle là.

Benjamin prend la parole pour parler du **salon Livre Paris**. Il y a participé au même titre que Colette Olive, dont la programmation faisait la part belle à l'anniversaire de l'illustre maison Verdier qu'elle dirige, et que Frédéric Lisak arrivé le dimanche, à la veille de la matinée professionnelle. Au nom d'ÉRO, Benjamin avait d'abord rendez-vous avec **l'Association des correcteurs de langue française**. La présidente s'est avérée soucieuse d'échanger avec des professionnels de l'édition. Elle est intéressée par l'opportunité de participer dans le cadre de l'association ÉRO à un atelier visant à mieux connaître le métier de correcteur et ses exigences.

Benjamin a également rencontré deux collectifs représentant les **éditeurs des territoires de la Loire** (Coll. LIBRIS) et **du Nord** (éditeurs des Hauts-de-France). L'échange avec ces structures s'est avéré instructif, par la diversité des situations rencontrées : en Hauts-de-France, par exemple, l'association

des éditeurs préexiste à l'agence régionale du livre ; en pays ligérien, l'association dépend de subventions régionales pour son fonctionnement. Les deux structures se sont dites surprises du nombre considérable de maisons d'édition présentes en Occitanie et de la trentaine d'adhérents rassemblés au sein d'ÉRO.

La conversation s'attarde ensuite sur le cas de la **Comédie du livre**. D'abord parce que cela reste la plus importante manifestation littéraire de la région, et ensuite, en raison de la polémique à laquelle a largement contribué l'association ÉRO. La nouvelle direction de la Comédie a invité, dans l'espace réduit concédé aux éditeurs, des auteurs autoédités résidents de la municipalité montpelliéraine. L'association des éditeurs **a marqué son étonnement sur le fait** qu'un salon comme celui-là, subventionné par le CNL, signataire de la charte des manifestations littéraires en Région, bafoue l'intermédiation si chère à la chaîne du livre.

Au moment de cette actualité, le bureau a décidé d'émettre un communiqué de presse pour dénoncer la pratique. Plusieurs éditeurs ont offert une ligne de leur carnet d'adresse pour relayer l'initiative à leur contact presse. Relativement peu d'articles ont vu le jour, mais ils sont parus au bon endroit. La **presse professionnelle** d'abord, avec un encart dans *Livres Hebdo* et un article de fond dans *Actualité*. La **presse régionale** dans un second temps, avec *La Gazette de Montpellier* quelques jours en amont de l'événement. Ces parutions ont permis de donner une visibilité au collectif qui prenait position. Bien que la publication du communiqué n'ait pas conduit à la déprogrammation de l'autoédition sur le salon, les éditeurs sont certains que leur opinion était sue et discutée en coulisses. De plus, ils ont obtenu que les auteurs autoédités ne puissent vendre leur livre sur le salon, favorisant ainsi l'intermédiaire du libraire. Il est important que l'association s'octroie ce rôle de vigie, qu'elle puisse être identifiée comme référent pertinent dans le débat. Lors de la dernière assemblée générale d'OLL, l'association a interrogé les responsables de l'agence sur la question. Ces derniers ont déclaré rejoindre les éditeurs sur leur prise de position. Il est dommage que ce soutien n'ait pas eu lieu plus tôt et de manière officielle.

L'assemblée générale valide cette orientation de lanceur d'alerte prise par l'association. Il est bon que le collectif gagne en visibilité. L'association se dotera sous peu d'un logo qui lui permettra d'être immédiatement identifiée.

Bilan financier

Depuis maintenant deux ans, les administrateurs ont décidé de **missionner une personne extérieure** pour traiter les quelques lignes comptables de l'association. Comme l'exercice est relativement simple, il n'implique pas de frais trop importants. La personne en charge s'appelle Christine et elle est également salariée de Plume de carotte. À l'occasion de la dernière assemblée générale, Frédéric a accepté d'occuper le poste de trésorier, ce qui facilite considérablement la gestion de cette partie financière. Il fait brièvement la présentation du bilan pour le dernier exercice clos.

Ainsi, fin 2018, les comptes de l'association faisaient état de 9 622,22 € de recettes et de 4 421,82 € de dépenses. La **balance est donc nettement positive**.

Les **dépenses** restent importantes en raison du fait qu'au cours du premier trimestre 2018, le dernier catalogue des nouveautés des éditeurs en Région est paru et qu'il fallait s'acquitter de la facture de l'imprimeur et du routage afférent. Les autres dépenses sont diverses et assez marginales : frais bancaires, frais de déplacement, assurance, abonnement au blog et à Mailchimp.

S'agissant des **recettes**, elles proviennent des adhésions des éditeurs et de leur participation au dernier catalogue paru, d'une subvention perçue de la Région pour l'édition de cet outil de surdiffusion, et du versement du fonds ADER. Ce dernier, de près de 3 800 €, est issu de la précédente association professionnelle qui a existé dans les années 2010 en Languedoc-Roussillon.

Les anciennes responsables ont souhaité mettre cette somme à disposition des éditeurs d'Occitanie, sous réserve qu'elle soit affectée aux défraiements des professionnels pour leur déplacement dans le cadre des réunions de l'association. Ce fléchage est approuvé par tous.

Sans plus de questions de la part de l'assemblée, les éditeurs **valident le bilan financier**. L'après-midi avançant, il convient de passer au conseil d'administration. Parmi les éditeurs présents, seule Emma Durand, représentant N&B éditions, n'appartient pas au conseil. Sans prendre part aux votes, celle-ci assistera à la réunion suivante. La séance est levée, comme convenu, à **16h15**.

Conseil d'administration

Présents

- Vanessa Gordo-Finestres, PUM
- Frédéric Lisak, Plume de carotte
- Julien Poujol, Yovana
- Bernard Quérol, Champ social
- Monique Subra, éditions du Cabardès
- Benjamin Vermeilh, groupe éditorial PiKtos

Excusés

- Sophie Amen, Le Vengeur masqué
- Franck Costes, Idée+
- Charles-Henry Lavielle, Anacharsis
- Colette Olive, éditions Verdier
- Éric Sevault, Smolny
- Jacqueline Taurines, éditions du Mont

Représentés

- Jacqueline Taurines, éditions du Mont

Le conseil d'administration se tient par souci de formalisme car il est statutairement prévu. Pour autant, les questions ont d'ores et déjà été débattues et la majeure partie des décisions prises.

Composition du conseil : ses membres ayant été élus l'année précédente pour un mandat de trois ans, il n'est pas utile d'organiser de nouvelles élections. Le conseil prend acte de la démission de Franck Costes pour des raisons de santé. Julien Poujol, qui avait été, au cours de l'exercice précédent, moins disponible qu'il ne l'aurait souhaité en raison de contraintes professionnelles, réitère son souhait d'appartenir au conseil de l'association. Le conseil accueille donc à nouveau Julien en son sein.

Comité sectoriel à venir : le conseil d'administration revient brièvement sur le sujet évoqué en assemblée générale. Cette réunion dédiée aux éditeurs est l'occasion de faire valoir quelques doléances ou d'exiger quelques éclaircissements. La préparation de cette réunion est axée sur deux points principaux. Le premier est relatif aux missions de formation qui incombent à l'agence et à ce qu'elles recouvrent précisément. Le second est une demande concernant une meilleure lisibilité des aides parfois empêchées par l'enchevêtrement des structures (agence, Région, DRAC).

Logo de l'association : les administrateurs ont commandé quelques mois auparavant la création d'un logo à un prestataire de services graphiques, Maxime Copija. Maxime a élaboré six propositions soumises aux représentants de l'association. Suite à un premier vote organisé par échange de mail, il ne reste plus en lice que deux propositions. Elles sont mises sur la table et les éditeurs qui ne s'étaient pas encore prononcés donnent leurs avis. La proposition 6 de Maxime est élue sous réserve d'une modification de la typographie.

Au terme de cette journée dense et intéressante, les éditeurs se remercient mutuellement et chaleureusement. Il est rare qu'un éditeur puisse témoigner de la réalité concrète et technique de son terrain, aussi ces moments d'échange sont unanimement reconnus comme précieux. Le collectif se disperse pour que chacun retourne à ses activités respectives.